

# DONS PLANIFIÉS

Y AVEZ-VOUS PENSÉ?

## DON PAR ASSURANCE-VIE

### Points à considérer :

#### ● ANNULATION D'UN VIEUX CONTRAT D'ASSURANCE

Avant d'annuler un vieux contrat d'assurance-vie, informez-vous à savoir si vous pouvez l'offrir à une Fondation. Un reçu d'impôt officiel pourra être remis au donateur.

#### ● AUGMENTER CONSIDÉRABLEMENT UN DON AU DÉCÈS

L'assurance-vie permet d'augmenter son don de façon significative. Exemple (Homme de 55 ans) :

Don annuel de 5000 \$	Don en prime d'assurance-vie de 5000 \$ annuellement
Décès à 80 ans	Décès à 80 ans
Dons cumulatifs versés : 125 000 \$	Dons en capital d'assurance-vie 300 000 \$

#### ● FAIRE UN DON MAJEUR SANS DIMINUER L'ARGENT LÉGUÉ À VOS ENFANTS

Objectif de léguer 100 000 \$ à une Fondation au décès. Exemple : Un homme de 65 ans ayant un enfant :

DON DIRECT	DON VIA UNE ASSURANCE-VIE
Don de 100 000 \$ à une Fondation	Souscription à une assurance-vie de 200 000 \$ avec bénéficiaires : Fondation 100 000 \$ et enfant 100 000 \$
0 \$ légué à l'enfant	Coût annuel de cette assurance 6 000 \$
Coût total du don = 100 000 \$	Coût total du don si décès à 75 ans = 60 000 \$ Coût total du don si décès à 80 ans = 90 000 \$ Coût total du don si décès à 82 ans = 102 000 \$

#### ● STABILITÉ

Choisir une Fondation reconnue ayant un bon historique, une crédibilité, des assises solides et qui est autorisée à émettre des reçus d'impôts.



FONDATION  
DU CENTRE HOSPITALIER  
DE GRANBY  
HÔPITAL | CLSC | CHSLD

PARTENAIRES *en santé*  
Campagne majeure de financement 2013-2017

#### POUR INFORMATIONS :

205, boulevard Leclerc O, Granby (Québec) J2G 1T7 | T 450 375.8030  
info@fondationchg.org | [www.fondationchg.org](http://www.fondationchg.org) 